



Offre d'emploi temporaire – deux mois – 2025

– Agent d'accueil au Parc national des Pyrénées – Cauterets - 1^{er} juillet – 31 août 2025 -

Rôle :

L'agent exerce ses missions d'accueil et d'information à la maison du Parc national des Pyrénées et au pont d'Espagne, sur le secteur de Cauterets, sous l'autorité du chef de secteur et en coordination avec l'agent d'accueil permanent.

Missions :

- Missions d'accueil du public.

A la maison du Parc national à Cauterets, l'agent d'accueil saisonnier :

- reçoit les visiteurs dans la maison du Parc national.
- renseigne sur les randonnées possibles et oriente les visiteurs vers des itinéraires adaptés en fonction des niveaux de chacun.
- informe sur les richesses naturalistes à découvrir et invite les visiteurs à visiter l'exposition.
- propose des séances de projection de documentaires.
- informe sur les règles à respecter dans le cœur du Parc national des Pyrénées.
- organise et met en œuvre des ateliers, animations ou conférences à destination du public.
- promeut et gère les réservations pour les animations organisées par les gardes-moniteurs à la Maison ou sur le terrain.
- entretient un lien privilégié avec les communes de l'aire d'adhésion et notamment la commune de Cauterets, l'Office du tourisme, la maison de la montagne, la bibliothèque, les Thermes et les bureaux des guides et accompagnateurs en montagne, les bénéficiaires de la marque Esprit Parc national et tout autre partenaire du Parc national des Pyrénées.

Au pont d'Espagne (*mission en extérieur*), l'agent d'accueil saisonnier :

- accueille et informe les visiteurs de leur arrivée en cœur de Parc national.
- rappelle la réglementation qui s'applique en cœur de parc national.
- renseigne sur les randonnées possibles et oriente les visiteurs vers des itinéraires adaptés en fonction des niveaux de chacun.
- informe sur les richesses naturalistes à découvrir.

- Missions de promotion des produits de la boutique.

A la maison du Parc national à Cauterets, l'agent d'accueil saisonnier :

- assure la vente des produits parc sous le contrôle du régisseur.
- assure la présentation des produits dans la boutique.

- Missions de suivi quotidien des locaux.

A la maison du Parc national à Cauterets, l'agent d'accueil saisonnier s'assure au quotidien du bon état de fonctionnement, de propreté et de sécurité de la Maison (*partie ouverte au public et partie réservée au personnel*).

Compétences nécessaires :

Connaissance du Parc national des Pyrénées et de la réglementation applicable en zone cœur

Connaissance de la pratique et des conditions montagnardes

Rigueur

Autonomie

Pratique de l'espagnol et de l'anglais pour accueillir les nombreux visiteurs étrangers.

Bonne disponibilité (*travail le dimanche et ponctuellement en soirée*).

Aptitude au travail en équipe et en réseau.

Expression orale claire et synthétique.

Bon relationnel, du fait de nombreux contacts.

Capacité d'écoute et de gestion des tensions et des conflits (*réglementation*).

Excellente tenue liée aux conditions d'accueil.

Conditions de travail :

1 - Conditions matérielles :

Téléphone, ordinateur, caisse enregistreuse, matériel audiovisuel, véhicule du secteur, fournitures de bureau et produits d'entretien.

2 - Horaires et saisonnalités :

35 heures par semaine, du mardi au dimanche.

09 heures -12 heures 30/14 heures 30 - 18 heures

Contacts :

Monsieur Franck MABRUT

Chef de secteur

Parc national des Pyrénées

Secteur de Cauterets

Mobile : 06 70 50 24 30

E-mail : franck.mabrut@pyrenees-parcnational.fr

Conditions d'accueil et de gratification :

- ✓ la durée du contrat est de deux mois, du 01 juillet au 31 août 2025 – elle n'est pas renouvelable
- ✓ l'emploi s'exerce au siège du secteur du Parc national des Pyrénées – place de la gare 65110 Cauterets (*Hautes-Pyrénées*),
- ✓ la rémunération se fait sur la base de la valeur ad minima du SMIG au 1er janvier 2025,
- ✓ le recrutement et la rémunération sont réalisés par le Parc national des Pyrénées,
- ✓ la durée du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures,

- ✓ il n'est pas prévu de prise en charge de l'hébergement et de la restauration des agents vacataires. Il relève de leur responsabilité,
- ✓ chaque embauche peut être précédée par une visite médicale obligatoire (*aptitude aux déplacements en montagne*),
- ✓ le responsable hiérarchique est Monsieur le Chef de secteur du Parc national des Pyrénées - secteur de Caunterets,

Candidature :

Le candidat devra fournir pour le mercredi 21 mai 2025, délai de rigueur, au siège du Parc national des Pyrénées et à l'adresse suivante :

Madame la Directrice du Parc National des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES

Une candidature comprend :

- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation.

Les candidatures exprimées par voie postale ou transmises
sur : yves.haure@pyrenees-parcnational.fr
seront prises en considération.

Fait à Tarbes, le 6 mai 2025